Commission "Sécurité Environnement" du zoning de TERTRE-HAUTRAGE-VILLEROT

PROCES VERBAL

REUNION DU 27 MARS 2025

Présents:

Monsieur Géry PRIMOSIG, D.P.A.-Mons - S.P.W. Directeur - Fonctionnaire Technique, Président
Madame Aurore NICOLAS, DPA – Mons, attachée qualifiée
Madame Geneviève FINET, I.D.E.A. Directrice Infrastructures Economiques – MONS.
Madame Anne-Marie BERTONI, LES TROUS VERTS Effective - VILLEROT
Monsieur Christophe LEFEBVRE, LES TROUS VERTS Effectif – HAUTRAGE
Monsieur Frédéric ERGOT, DIRECTION DES RISQUES CHIMIQUES Inspecteur – BRUXELLES
Monsieur Michel WARZEE, YARA Tertre S.A. Plant Manager – TERTRE
Monsieur Philippe STEVENART, YARA Tertre S.A. HESQ Manager – TERTRE
Monsieur Isabelle PHILIPPE, SOS HAUTRAGE ET ENVIRONS Effective – HAUTRAGE
Monsieur Damien POTTIEZ, SOS HAUTRAGE ET ENVIRONS Effectif – HAUTRAGE
Monsieur Jean-Luc COLLARD, RENEWI BELGIUM Site Manager – VILLEROT
Monsieur Philippe SCHIRRA, DOW-POLYOL BELGIUM B.V.B.A. Site Leader-Directeur – TERTRE
Madame Arielle LELEUX, ADMINISTRATION COMMUNALE de Saint-Ghislain -Eco Conseillère, Secrétaire

Excusés:

Monsieur Jérémy BRICQ, ADMINISTRATION COMMUNALE de Saint-Ghislain, Echevin
Monsieur Nicolas BIAMONT, OILCO Directeur Général – HAUTRAGE
Monsieur Damien DEGAND, Riverain Effectif - HAUTRAGE
Monsieur Stefaan VERSCHUERE, DE KEGEL ENERGIE - Directeur Général – HASSELT
Madame Nathalie VANCASTER, VIBRANTZ Technologies -PRINCE QHSE manager - SAINT-GHISLAIN
Monsieur Jean-Paul RENIER, ADMINISTRATION COMMUNALE Planu Saint-Ghislain
Madame Graziella STINCHEDDU-GILMONT, Riveraine – VILLEROT
Monsieur Peter VERGAUWEN, SA TREVI, Chef de Projet - GENTBRUGGE
Madame Isabelle DELBAEN, PROVINCE DE HAINAUT- SERVICES DU GOUVERNEUR- BUREAU DE SECURITE - MONS
Monsieur Fessel BENJELLOUN, RAM - S.P.W. Référent Technique – NAMUR
Monsieur Julien HULOT, Bureau d'étude DE KEGEL ENERGIE – Directeur - BOUGE
Monsieur Jean Luc VANDERSCHUEREN, DOW-POLYOL BELGIUM B.V.B.A. Conseiller en prévention - TERTRE
Madame Marina MICHELON, Riveraine – TERTRE

Invités : /

Premier point :
Accueil, approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Le président ouvre la séance et signale les personnes excusées.

Mr Primosig présente Mme Nicolas Aurore, nouvelle collaboratrice, attachée qualifiée auprès du SPW ARNE- DPA de Mons.

Mr Primosig rend hommage à Mr Grignard Jean-Christophe, récemment décédé en soulignant son dévouement, la rigueur et la passion du travail bien fait.

Etant donné que la Province de Hainaut ne compte pas remplacer le poste de M. Grignard, la présidence de la Commission sera assurée par Mr Primosig et/ou Mme Finet.

En l'absence de remarque, le procès-verbal de la réunion du 05/12/2024 est approuvé et peut être rendu public sur le site de la Ville.

Rappel du calendrier 2025 des prochaines réunions de la Commission "Sécurité Environnement" du zoning :

- **le jeudi 22 mai 2025** à 18 heure maison de la citoyenneté **salle du grenier 1er étage, dans le Parc communal de Baudour.**
- **le jeudi 11 septembre 2025** à 18 heure maison de la citoyenneté **salle du grenier 1er étage, dans le Parc communal de Baudour.**
- **le jeudi 04 décembre 2025** à 18 heure maison de la citoyenneté **salle du grenier 1er étage, dans le Parc communal de Baudour.**

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. Accueil: présences, approbation du procès-verbal de la réunion précédente, rappel du calendrier des réunions pour l'année 2025;
2. Dernière nouvelles, autorisations, projets, incidents, nuisances.
3. Fonctionnement, prochain ordre du jour.
4. Information relative au renouvellement de la commission.
5. Divers

Deuxième et troisième points:
Dernières nouvelles: autorisations, projets, incidents, nuisances

La note habituelle est remise en séance et annexée au présent procès-verbal à l'attention des membres du comité (annexe 1) – Les différentes contributions reçues sont compilées ci-dessous :

De Kegel Energie. (M. S. Verschuere & M. J. Hulot)

Environnement

- Projet d'assainissement : dépôt pour fin mai 2025
- Conditions du permis DKE de 2020 :
    - Eau de surface : analyse régulière des eaux sortant du séparateur d'hydrocarbures – vérification de la validité des normes de rejets
    - Eau souterraine : contacts réguliers avec autorités régionales – poursuite de la surveillance de Pz1 et Pz62 (échéance élargie tous les 5 ans – résultats de janvier 2024 conformes).
- Déclaration Reiwa 2025 (donnée 2024) introduite
- Démolition de l'unité de cracking : compléments au permis unique à introduire

Activité : pas d'activité, pas d'accident

Oilco (Nicolas Biamont)

A ce jour, nous n'avons aucun accident de travail à déplorer ce qui nous permet de maintenir nos taux de fréquence et gravité à un niveau de 0 et ce depuis 2021.

L'entreprise a implémenté au premier janvier un nouvel ERP permettant la dématérialisation complète des processus depuis la commande du client jusqu'à la facturation du service réalisé.

Une campagne de sensibilisation pour dire « non au sexisme et au harcèlement » a été lancée sur notre site et ½ journée de formation pour chaque membre du personnel qu'il soit roulant ou sédentaire sera donnée dans les prochaines semaines.

Les volumes en ce début d'année sont en phase avec nos prévisions et notre budget 2025.

Renewi (M. JL Collard)

- Sécurité

2 accidents de travail enregistrés depuis le dernier comité :

- 23 janvier : 1 chauffeur s'est blessé au dos en soulevant un récipient pour le déposer dans un bac devant servir de rétention. Il était chez un client où les outils de manutention sont moins disponibles.
- 17 mars : 1 chauffeur s'est blessé en manipulant la bâche latérale de son camion. Foulure du poignet.

- Environnement

Dossier technique et rapport de base seront remis aux autorités ce 31/03, pour régulariser notre situation.

- Mise en fonction de 2 équipements pour limiter les conséquences des émissions diffuses de COV sur l'environnement.
    - Bacs de captage des COV expulsés par les camions venant pomper des récipients de solvants. En fonction.
    - Table d'aspiration positionnée sur les postes de travail du reconditionnement des petits récipients de solvants. Installation en mai.

- Installation d'une station d'épuration temporaire, destinée à évaluer ce que devront être les filtres pour assurer des rejets d'eau parfaitement sous contrôle. Installation en juin.

- Exploitation / projet

La perte d'un gros contrat (les parcs à containers de la région wallonne) , nous fait passer d'une ordre de grandeur de 8000 T par an à 5000 T par an.
Une réorganisation en interne a été nécessaire avec transfert d'une partie du personnel vers d'autres activités de l'entreprise.

Dow (Philippe Schirra)

Concernant l'aspect sécurité, environnement nous n'avons pas d'incident à reporter depuis la dernière réunion.
En ce qui concerne notre plan de restructuration, les 2 dernières personnes impactées quitteront la société respectivement fin avril et mi-aout 2025.
La situation économique n'est pas bonne ce qui nous impacte fortement sur l'allocation de capitaux pour cette année.
Nous allons transférer définitivement la production d'un de nos grades sur notre site de production de Terneuzen aux pays bas. Ceci éliminera l'utilisation d'une matière première classée CMR (Cancérigène, Mutagène, Tératogène).
Suite à un incident survenu sur un site non Dow en Espagne il y a 4 ans (explosion d'un réacteur) utilisant de l'oxyde d'éthylène (qui est également une de nos matières premières) nous avons été audités par les autorités Belges le 16 janvier. Le but était de démontrer nos systèmes de protections en place et la manière dont nous garantissons la surveillance et la maintenance de ces instruments. Le résultat de cet audit était positif.
Nous travaillons toujours sur le renouvèlement de notre permis d'opéré qui expire en juillet 2026.

Yara (M Warzee/ P Stevenart)

Sécurité :
Depuis la dernière commission, nous avons eu un accident de travail (fracture du doigt) intervenu à la suite d'opérations de manutentions régulières en production au niveau de l'unité de granulation (2/02). La sécurité est et reste notre priorité et nous continuons nos efforts d'amélioration continue et renforcement de nos processus. L'usine prépare le prochain Safety Day, qui aura lieu le 29 avril, pour marquer sa volonté d'améliorer la culture de sécurité sur le site.

Environnement :
Plainte(s) :
Aucune plainte reçue depuis le 19/09/24.

Permis d'environnement (mise à jour)
Bruit :

- Le projet d'installation d'un silencieux dans la cheminée de la deuxième file de granulation d'engrais est en cours d'étude. Le silencieux, identique à la file 2, sera installé cette année conformément au planning.

Station d'épuration :

- Mise en service de la station d'épuration des eaux du consortium Yara-Vibrantz-Dow mi-janvier 2025. Toutes les eaux usées industrielles sont donc épurées via la station d'épuration opérée par la société TREVI afin d'atteindre les nouvelles normes de rejet applicables en 2025. Une révision de l'étanchéité de deux bassins s'est avérée toutefois nécessaire. Les eaux résiduaires sont, à nouveau, envoyées vers la station d'épuration depuis le 25 mars en soirée.

Pollution de sol :

- Préparation des projets d'assainissement des panaches de pollution eau/sol de la phase I en cours

Air :

- Projet DéNOx de l'unité Dupont (acide nitrique) suspendu suite à la mise à l'arrêt de l'unité.

Projets Seveso :

- Les nouveaux réservoirs de stockage d'acide nitrique concentré et la zone de chargement des camions sont opérationnels depuis le 20 février 2025. Plus aucun chargement n'a lieu le long du canal depuis cette date.
- Une demande de permis (permis de classe 2) pour 3 nouveaux quais de déchargement d'ammoniac est en cours d'instruction.

<u>Production :</u>

Rappel :

Le mardi 15 octobre 2024, lors d'un Conseil d'Entreprise Extraordinaire, la direction de Yara Tertre a informé les représentants des travailleurs de son intention de transformer le site. La transformation proposée impliquerait la fermeture de l'unité d'ammoniac, l'importation d'ammoniac par wagons afin de produire des engrais spécialisés et des produits industriels les plus compétitifs. Si l'intention est confirmée, la transformation se traduirait par une réduction des volumes de production et environ 115 travailleurs seraient potentiellement licenciés, tout en préservant l'usine de Tertre à long terme et en préservant ainsi plus de 200 autres emplois. Nous sommes encore dans la phase 1 de la procédure Renault (information et consultation) et les réunions du conseil d'entreprise extraordinaire se déroulent dans un climat constructif dans le but d'assurer un avenir solide de l'usine.

Actualités :

Pendant le mois de février, nous avons réalisé un arrêt complet de l'usine pour permettre les interventions techniques nécessaires à la migration de l'instrumentation de l'unité de granulation vers un système de nouvelle génération. Les diverses unités ont été démarrées suivant le planning prévus du mois de février.

L'unité d'acide U3 a déclenché le 17 mars à la suite de vibrations sur le compresseur d'air. Les services techniques ont pris la décision d'ouvrir la machine pour réaliser un diagnostic complet et le démarrage est planifié pour le 1 avril.

Permis :

Une demande de permis pour le déchargement d'ammoniac a été introduite.

Vibrantz Minerals (Nathalie Vancaster)

EHS:

- Pas d'accident de travail sur premier trimestre 2025 – 1 an sans accident en mars 2025
- Embauche d'une conseillère en prévention niveau 1 (chef SIPPT) en janvier 2025
- Pas d'incident environnemental sur Q1 2025
- Connection à la station d'épuration TREVI depuis janvier 2025 - interventions sur les installations TREVI en mars – redémarrage de la station le 25/03/2025
- Pas de plainte de riverain reçue par Vibrantz depuis le mois de janvier 2025
- Journée Safety Day planifiée en juin 2025
- Exercice FAREX avec les services de secours planifié en mai 2026

Activités:

- Les volumes de ventes sur 2025 sont similaires à ceux de 2024
- Absence de directeur de site depuis octobre 2024 – recrutement en cours
- Focus sur dossier renouvellement permis (environnement) : différents dossiers en cours de finalisation pour dépôt dossier aux autorités – diverses réunions faites avec autorités en cours de processus

TREVI (Peter Vergauwen)

Sécurité : rien à signaler

Environnement : La STEP est progressivement mise en service depuis novembre 2024. Depuis janvier 2025, elle traite les eaux industrielles de Yara, Vibrantz et DOW. Après une interruption en mars pour travaux, l'installation fonctionne maintenant à pleine capacité.

Pollution sol : rien à signaler

Air : rien à signaler

Advachem (Mardeen.Benjamin)

Rien reçu

Questions/réponses :

DE KEGEL ENERGIE
Mr Primosig explique qu'un premier projet de plan d'assainissement avait été refusé en juin 2024 et qu'il sera représenté en tenant compte des impositions de la DAS.
Concernant les conditions du permis, en effet si les contrôles réguliers sont satisfaisants, les délais entre deux échéances peuvent être élargis.

OILCO
Mme Philippe souhaite connaître la signification de ERP (Enterprise Resource Planning), il s'agit d'un logiciel d'entreprise pour gérer les activités quotidiennes.

RENEWI
Concernant la STEP, vérifier la situation au PASH et reprendre contact avec la DPA pour un éventuel permis temporaire.
Perte du contrat des PAC en RW au profit de deux autres sociétés.
Le dossier technique a été remis préalablement auprès de l'IPPC afin d'utiliser les Meilleures Techniques Disponibles (MTD).

DOW
Le dépôt pour le renouvellement du permis est prévu en juin 2025. Les demandes en ce qui concerne les tonnages seront moindres que dans le permis initial.

YARA
Concernant la demande de permis pour les quais, initialement celle-ci a été envisagée pour la période hivernale afin d'anticiper le prix du gaz, mais si la décision se confirme concernant l'ammoniac, celui-ci arrivera uniquement par wagons.

Mr Pottiez signale que la commission n'a pas reçu de mails lors des arrêts /démarrages de février 2025
Yara : effectivement l'information a été communiquée vers les instances obligatoires et sur la plateforme de communication à destination des riverains. L'entreprise va prendre en compte la remarque de M. Pottiez et ajoutera la mail-liste des membres de la Commission dans le futur.

Mr Pottiez et Mme Philippe constatent que le bruit est plus audible le week-end.
Yara : le processus de redémarrage de l'unité d'ammoniac prend plusieurs jours et effectivement peut comprendre un week-end mais il n'y a aucune volonté de l'entreprise de choisir un week-end plutôt qu'un jour de semaine.

Mr Pottiez souhaite savoir si les nouveaux quais seront des sources de bruit ?
Yara : non, le bruit au niveau des quais sera inférieur au bruit ambiant, il n'y a pas d'engin bruyant pour le déchargement, pas de pompe, rien de mécanique. Le process de déchargement existe déjà, il sera simplement modernisé.

Mr Pottiez souhaite des informations complémentaires quant à la propriété des voies ferrées ?
Yara : les wagons sont triés au niveau de la gare de Saint-Ghislain, propriété de la SNCB/Infrabel ainsi que les voies jusqu'à la propriété privée de Yara, les voies se divisent vers YARA et DOW sur le domaine privé des entreprises.

Concernant les voies ferrées sur le domaine privé, celles-ci sont entretenues et contrôlées par un sous-traitant spécialisé dans le domaine.

Mr Pottiez pose la question relative à la sécurité au niveau de la gare de Saint-Ghislain.
Mr Primosig explique que les gares ne sont pas soumises à la législation SEVESO, elles dépendent de l'Inspection Fédérale, ce qui est mobile dépend du SPF, transport RID Directive fédérale (idem ADR pour le trafic routier). Le SPF vérifie les plans d'urgence

obligatoires aux niveaux des gares ; des normes existent et des contrôles sont effectués. De plus les wagons et les voies ferrées subissent un contrôle technique.

Mr Primosig souhaite connaître la position de Yara concernant le plan d'assainissement en cours d'exécution si le reforming doit être arrêté ?
Yara : l'installation des silencieux continue selon le planning prévu dans le plan d'assainissement.

Mme Phillipe informe la Commission qu'elle entend toujours du bruit venant du zoning.
Mr Pottiez souhaite avoir le planning des installations des silencieux de Yara.
Yara : le planning a été fourni en pièce jointe du PV de décembre 2024.

PROJET DE BIOMETHANISATION
Mr Primosig explique qu'une nouvelle demande de permis est en préparation par le demandeur que celle-ci sera sous procédure fast track ce qui signifie que l'ensemble des instances d'avis sont consultées en amont et que lors du dépôt de la demande de permis, cette demande devra satisfaire à toutes les impositions requises.
La Direction de Namur qui a la gestion de ce projet a programmé une réunion ce 09 avril 2025 à Mons avec toutes les administrations concernées par le projet.
Les différences avec le premier projet :

- plus de stockage de bio LNG, réinjection directement dans la conduite FLUXYS et de ce fait passera de SEVESO seuil haut à SEVESO seuil bas.
- Engagement du demandeur à transporter le lisier par barges et uniquement le digestat par camions.

Mr Pottiez souhaite savoir si la quantité de lisier va changer ?
Non, la quantité de lisier devrait rester la même.
Mr Primosig conclut qu'à ce stade on prend connaissance de l'état d'avancement du projet.

NUISANCES SIGNALEES
L'administration communale a reçu le signalement d'une nuisance olfactive le mercredi 26 mars 2025 : « odeur qui ressemble à de l'ammoniac depuis +/- 1 semaine à Sirault, rue des Bertrands », la personne va contacter le DPC de Mons.

Mr Pottiez informe le comité qu'il a signalé une nuisance sonore auprès du poste de garde de Vibrantz depuis la commission de décembre. Il ne sait plus la date exacte mais il a également téléphoné au n° 1718 du SPW.
Yara rappelle l'importance de noter la date de l'évènement.

Quatrième point :
Renouvellement de la commission Sécurité - Environnement.

Les nouveaux représentants de la population participeront à leur première réunion le 22 mai 2025.

Pour rappel, un appel à candidats a été fait via les différents réseaux de communication de la Ville (magazine communal, site internet, …) en février et mars 2025.

Un courrier officiel a été envoyé aux 3 associations reconnues (« *SOS Hautrage et Environs », « Les Trous verts » et « l'Asbl De Nous »)* afin de désigner leurs 2 représentants respectifs (+ suppléants) ainsi qu'un mail avec copie du courrier et le lien internet.

Un mail sera envoyé aux riverains de la commission s'ils souhaitent à nouveau poser leur candidature.

Cinquième point:
Fonctionnement, Prochain ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion du 22.05.2025 sera donc le suivant :

1.Accueil: présences, accueil des nouveaux membres, approbation du procès-verbal de la réunion précédente, rappel du calendrier des prochaines réunions pour l'année 2025;
2.Dernière nouvelles, autorisations, projets, incidents, nuisances.
3.Fonctionnement, prochain ordre du jour.
4. Divers

Les points complémentaires éventuels doivent parvenir à Mme Leleux, amt@saint-ghislain.be, au plus tard un mois avant la réunion, le cas échéant ils seront intégrés dans les divers.

Sixième point:
Divers

Il n'y a pas de divers

Le président remercie l'ensemble des participants et clôture la séance.